

Sujet : [INTERNET] Enquete publique centrale photovoltaïque THEILLAY

De : > Claude.Duflot (par Internet) <Claude.Duflot@outlook.fr>

Date : 21/10/2022 à 11:28

Pour : "ddt-enquete-parc-photo@loir-et-cher.gouv.fr" <ddt-enquete-parc-photo@loir-et-cher.gouv.fr>

Bonjour,

Je souhaite apporter tout mon soutien au projet photovoltaïque situé sur la commune de Theillay.

Il est situé sur des terrains qui n'ont aucun usage depuis des années et sa localisation ne gênera personne.

De plus, nous avons besoin d'accélérer sur les énergies renouvelables, pour décarboner notre économie, mais aussi pour assurer un équilibre offre/demande sur la production d'électricité. Le pays souffre d'un défaut de production lié aux problèmes actuels sur les centrales nucléaires mais qui va se répéter et s'amplifier dans les années qui viennent avec l'augmentation des consommations (électrification des usages) et la baisse certaine de la production nucléaire (vieillessement du parc). Aucune nouvelle centrale nucléaire ne pourra venir sur le réseau avant 2037-2040 et seules les énergies renouvelables peuvent être déployées suffisamment rapidement pour assurer l'offre à cette échéance. Il en va de la sécurité d'approvisionnement et cette électricité solaire est décarbonée et compétitive.

Je suis donc très favorable à ce projet, dont le dossier est sérieux et très détaillé, et qui est porté par une entreprise qualifiée.

Il faut même aller plus loin et développer des centrales agriphotovoltaïques sur des pâtures en mettant de l'élevage au-dessous. Cela permet de produire de l'énergie et de l'alimentaire en même temps, avec un modèle gagnant-gagnant.

Cordialement

Claude Duflot